

La Ville de Coignières recrute

Un Agent Chargé de la surveillance des Points Ecoles (H/F) Collège La Mare Aux Saules - Coignières

L'agent est chargé de la prévention aux abords du collège.

FONCTIONS ET ACTIVITES :

- Sécuriser le passage des enfants et des usagers aux abords de l'école au moment des entrées et sorties du collège.
- Assurer la sécurité des traversées des enfants et des usagers aux abords du collège
- Aider à la régulation des flux de circulation piétonne aux horaires d'entrée et de sortie des classes
- Veiller à la prévention des risques liés à la circulation routière à proximité immédiate des établissements scolaires
- Signaler toute situation présentant un danger et alerter si nécessaire les services compétents
- Adopter une présence visible et rassurante pour les enfants et les familles

ENVIRONNEMENT DU POSTE :

- Lieu de travail : aux abords du Collège de la Mare aux Saules, situé 14 rue du Moulin à Vent à Coignières.
- Horaires de travail : (uniquement en période scolaire)
lundi – mardi – jeudi : 08h00 à 08h45 - 16h45 à 17h30
mercredi : 08h00 à 08h45 - 12h00 à 12h45
vendredi : 08h00 à 08h45 - 15h45 à 16h30
- Equipements de sécurité : chasuble de signalisation, palette stop

COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES SAVOIR :

- Anticiper et évaluer les risques, prendre les mesures adaptées
- Analyser et gérer une situation ou des événements imprévus aux abords de l'établissement scolaire
- Recueillir et transmettre des informations
- Communiquer avec divers interlocuteurs (parents d'élèves...)

APTITUDE / QUALITE :

- Être sérieux et vigilant / Capacités relationnelles
- Faire preuve de réserve
- Être diplomate et pédagogue / autonomie
- Être disponible

Temps non complet / uniquement en période scolaire

Merci d'adresser votre lettre de candidature par courrier à l'attention de :

**Monsieur le Maire de Coignières
Place de l'Église Saint Germain d'Auxerre
78310 Coignières**

ou par mail rh@coignieres.fr